

Le 8 novembre 2018



Flash info



Comité Technique Ministériel Du 7 novembre 2018

Un point d'information était à l'ordre du jour sur le dispositif ministériel d'accompagnement RH dans les services en charge du développement économique dans les DIRECCTE

La Présidente, Mme Isabelle Braun-Lemaire, a confirmé qu'il s'agit là d'un accompagnement ministériel et non interministériel :

- Sur les mesures indemnitaires : Elles entreront bien en vigueur le 1^{er} janvier 2019
 - **Prime de Restructuration de Service (PRS)** : portée à 30 000 euros (au lieu des 15 000 euros actuels) ;
 - **Complément indemnitaire d'accompagnement (CIA)** : montant revalorisé dans la mesure où la compensation portera sur la rémunération totale (et non seulement sur les primes, comme c'est le cas aujourd'hui) pendant 2 périodes de 3 ans ; suppression de la dégressivité ;
 - **Indemnité de Départ Volontaire (IDV)** : l'âge limite auquel l'IDV peut être perçue est avancé jusqu'à 2 ans de l'âge d'ouverture des droits à pension (au lieu de 5 ans aujourd'hui).

D'autres mesures, à l'étude actuellement, n'ont toujours pas été confirmées, mais devraient l'être rapidement, il s'agit :

- Du cumul partiel dans le cas de couples d'agents publics tous 2 concernés par la restructuration (ce cumul n'est pas aujourd'hui permis) ;
- De la revalorisation de l'assiette de l'IDV (prise en compte du supplément familial de traitement, de l'indemnité de résidence, du CIA, etc.).
- Des Aides au Retour à l'Emploi (ARE) : possibilité d'ouverture de ce droit en discussion dans le cadre du projet de loi de 2019.
- Des mesures statutaires : un projet de loi est en cours pour 2019.

A noter :

- Un Arrêté ministériel : paraîtra fin décembre
- Les fonctions supports des agents des pôles 3^E ne devraient pas être oubliées dans ce dispositif et leurs fonctions seront identifiées au cas par cas.
- 2 sortes d'entretien sont en cours avec les agents impactés : 1 avec les managers, et 1 avec les RH
- Une cellule d'accompagnement est mise en place.

'UNSA-Cefi reste vigilant sur toutes ces mesures

UNSA-Cefi
Bâtiment VAUBAN – Pièces 1094 à 1121 Est 1
139, Rue de Bercy – Télédock 656
75572 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01 53 18 60 92
e-mail : syndicat-unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr